

La COMMUNAUTE DE COMMUNES MAD & MOSELLE
2 rue Henri Poulet
54470 Thiaucourt – Regniéville

et

le LABO DES HISTOIRES
Théâtre de la Manufacture
10 rue Baron Louis
54000 Nancy

Organisent, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, un concours d'écriture intitulé

**CONCOURS DU JOURNALISTE AMATEUR AU TEMPS DES POILUS
PARTICIPEZ A L'EDITION EXCEPTIONNELLE DE LA GAZETTE DES TRANCHEES**

Article 1 : Généralités :

Pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre, évènement particulièrement gravé dans la mémoire du territoire, la Communauté de Communes Mad & Moselle, 2 rue Henri Poulet – 54470 Thiaucourt – Regniéville, et l'association loi 1901 Labo des histoires ,161 rue Saint Martin – 75003 Paris – SIRET 53899077100031, ci-après nommés « les organisateurs », organisent conjointement du vendredi 10 mars au mardi 16 mai 2017, un concours gratuit sans obligation d'achat consistant en la rédaction individuelle ou collective d'articles de presse, sous la forme de reportages / interviews, de poésie / récits courts ou de faits-divers, en vue de l'édition exceptionnelle d'un journal fictif intitulé La Gazette des Tranchées.

Article 2 : Les participants :

Peuvent participer au concours, tous les jeunes jusqu'à 25 ans révolus, qui sont scolarisés, qui résident ou qui mènent une activité (emploi, stage, inscription dans une bibliothèque / médiathèque, membre d'une association, etc...) sur le territoire de la Communauté de Communes Mad & Moselle. Pour un souci d'équité, les participants seront divisés en 3 catégories : jusqu'à 9 ans / de 10 à 14 ans / de 15 à 25 ans.

La participation peut être individuelle (un texte rédigé par un participant), et obligatoirement nominative. La participation est limitée à une seule fois par personne.

Les participants doivent obligatoirement joindre à leur écrit une fiche de renseignements, précisant leur(s) nom(s), âge(s), adresse et lien avec la Communauté de Communes (résident, scolarisé, travaillant à...). Voir « *bulletin de participation* » en annexe.

Ci-après nommés « les candidats » ou « les participants ».

Article 3 : Objet et modalités du concours :

Le concours s'intitule « Concours du journaliste amateur au temps des poilus – Participez à l'édition exceptionnelle de La Gazette des Tranchées ».

Les écrits devront faire référence au quotidien des poilus et des civils en l'année 1917. Ils pourront s'appuyer, ou non, sur des faits réels. Ils pourront se présenter sous différentes formes :

- reportages/interviews : ils devront décrire un évènement marquant, un lieu emblématique ou un personnage, connu ou non, ayant agi en faveur de la victoire et/ou de la paix.
- poésie / récits courts : ils devront rendre compte de façon imagée, lyrique et/ou romanesque du quotidien des soldats et/ou des civils.
- faits-divers : ils devront décrire des évènements insolites du quotidien des soldats et/ou des civils.

Le libre choix est laissé aux candidats de rédiger leur courrier à la main (de manière lisible et A L'ENCRE NOIRE) ou par une saisie à l'ordinateur. Afin d'assurer un équilibre, les textes devront respecter ces critères de mise en page :

	Jusqu'à 9 ans	De 10 à 14 ans	De 15 à 25 ans
Reportages/interviews	Sept lignes minimum, une page A4 maximum	Une demie-page A4 minimum, une page A4 maximum	Entre une demie-page A4 et une page A4
Poésie/récits courts	Sept vers minimum, une page A4 maximum	Quinze vers minimum, une page A4 maximum	Vingt vers minimum, une page A4 maximum
Faits-divers	Sept lignes minimum, une page A4 maximum	Quinze lignes minimum, une page A4 maximum	Vingt lignes minimum, une page A4 maximum

Les participants devront transmettre leur texte avant le lundi 16 mai 2017 (cachet de la Poste et date d'envoi de l'e-mail faisant foi) :

- par voie postale au : *Labo des histoires, Théâtre de la Manufacture, 10 rue Baron Louis, 54000 Nancy*
- ou en format PDF par courrier électronique à : *lorraine@labodeshistoires.com*

En aucun cas, le nom et le prénom de l'auteur ne seront révélés au jury, aux médias ou au grand public : seul le pseudo utilisé pour signer l'article apparaîtra.

Les textes comportant des propos de nature raciste, discriminatoire, diffamatoire ou injurieuse seront rejetés, sur simple décision du jury.

Les textes seront catégorisés selon l'âge du candidat. Un lot sera remis au meilleur texte de chaque catégorie et de chaque tranche d'âge :

Reportages/interviews jusqu'à 9 ans

Reportages/interviews de 10 à 14 ans

Reportages/interviews de 15 à 25 ans

Poésie/récits courts jusqu'à 9 ans

Poésie/récits courts de 10 à 14 ans

Poésie/récits courts de 15 à 25 ans

Faits-divers jusqu'à 9 ans

Faits-divers de 10 à 14 ans

Faits-divers de 15 à 25 ans

Les prix seront remis lors d'une cérémonie se déroulant sur le territoire de Mad & Moselle, au début de l'été 2017. La date, le lieu et l'horaire exacts de cette cérémonie seront communiqués à chaque participant ultérieurement.

Les 9 textes lauréats seront mis en page sous la forme d'un journal qui sera tiré à 300 exemplaires et distribué gratuitement aux candidats et aux habitants de la Communauté de Communes. Tous les autres textes seront consultables gratuitement sur les sites internet de la Communauté de Communes et du Labo des histoires.

Article 4 : le jury :

Pour l'édition 2017 du concours, le jury sera présidé par Eric Chapuis, auteur de BD lorrain, diplômé de l'École Supérieure d'Art de Lorraine, ayant récemment publié l'ouvrage « Metz 1918 » en lien avec la Grande Guerre. Le jury sera également composé d'élus locaux et d'acteurs culturels du territoire. Après une lecture attentive de chaque écrit reçu, ce premier jury sélectionnera le meilleur texte de chaque catégorie suivante :

Reportages/interviews jusqu'à 9 ans

Reportages/interviews de 10 à 14 ans

Reportages/interviews de 15 à 25 ans

Poésie/récits courts jusqu'à 9 ans

Poésie/récits courts de 10 à 14 ans

Poésie/récits courts de 15 à 25 ans

Faits-divers jusqu'à 9 ans

Faits-divers de 10 à 14 ans

Faits-divers de 15 à 25 ans

Soit 9 lauréats.

Les prix seront remis lors d'une cérémonie se déroulant sur le territoire de Mad & Moselle, au début de l'été 2017. La date, le lieu et l'horaire exacts de cette cérémonie seront communiqués à chaque participant ultérieurement.

Les décisions des jurys seront souveraines et sans appel.

Article 5 : les lots :

Chaque lauréat se verra remettre un chèque cadeau d'une valeur de 50€ dans la librairie Le Hall du Livre, à Nancy.

Chaque participant se verra remettre un exemplaire de La Gazette des Tranchées qui compilera les 9 textes lauréats.

Ces lots ne sont ni cessibles, ni échangeables. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie financière ou de quelque nature que ce soit. Les organisateurs se réservent le droit de remplacer cette dotation par une dotation de même valeur sans que leur responsabilité ne soit engagée.

Article 6 : soutien au concours :

5 établissements scolaires, culturels ou sociaux accueillant un jeune public, de la Communauté de Communes, pourront également faire bénéficier leur public d'un atelier d'écriture gratuit animé par un intervenant professionnel. L'offre est réservée aux 5 premières structures à en faire la demande par mail à battaglia@cc-madetmoselle.fr . Les ateliers dureront 2h et s'adresseront à des groupes de 12 participants maximum.

Article 7 : publications :

Les 9 textes lauréats seront mis en page sous la forme d'un journal qui sera tiré à 300 exemplaires et distribué gratuitement aux candidats et aux habitants de la Communauté de Communes. Afin d'agrémenter le journal, des croquis, caricatures, fausses publicités et jeux seront créés par les résidents du Foyer d'Accueil Spécialisé de Thiaucourt.

Tous les autres textes reçus dans le cadre du concours seront consultables gratuitement sur les sites internet de la Communauté de Communes et du Labo des histoires.

Les organisateurs du concours se réservent également le droit de diffuser des textes via :

- la presse
- la radio locale RDM
- l'édition d'un recueil
- les newsletters de la Communauté de Communes Mad & Moselle et du Labo des histoires
- les sites internet, réseaux sociaux ou blogs de la Communauté de Communes Mad & Moselle et du Labo des histoires

Ces publications ne pourront faire l'objet d'une quelconque rémunération.

Article 8 : restitution des écrits :

A l'issue du concours, les textes ne seront pas retournés à leurs auteurs.

Article 9 : Dépôt du règlement, litiges :

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il est disponible pendant toute la durée du concours sur le site internet du Labo des histoires, à l'adresse www.labodeshistoires.com/lbh/lorraine/concours , dans les mairies de chacune de 49 communes de la Communauté de Communes Mad & Moselle, ainsi qu'à la médiathèque de Thiaucourt – Regniéville (1 rue Marie Wuara 54470 Thiaucourt – Regniéville) et dans les locaux de la Communauté de Communes Mad & Moselle (2 rue Henri Poulet 54470 Thiaucourt – Regniéville). Il pourra être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande par mail à lorraine@labodeshistoires.com . Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement sera tranché souverainement par les organisateurs qui se réservent le droit de modifier ou d'annuler ce jeu-concours en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, et ce sans dédommagement de quelque nature que ce soit.

Article 10 : Informatique et liberté :

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant et peut demander par simple lettre que ses coordonnées soient radiées de cette liste et ne soient plus communiquées à des tiers.

Bulletin de participation au concours d'écriture individuelle
CONCOURS DU JOURNALISTE AMATEUR AU TEMPS DES POILUS
PARTICIPEZ A L'EDITION EXCEPTIONNELLE DE LA GAZETTE DES TRANCHEES

à joindre avec votre texte au
Labo des histoires -Théâtre de la Manufacture, 10 rue Baron Louis, 54000 Nancy
ou lorraine@labodeshistoires.com

Nom(s) et prénom(s) du candidat :

Age du candidat: _____

Nom et prénom de l'expéditeur ou pseudo utilisé pour signer l'article :

Catégorie de l'article :

- reportage / interview
- poésie / récit court
- faits-divers

Lien avec la Communauté de Communes Mad & Moselle :

- résidant
- scolarisé
- travaillant à _____
- membre d'une association ou d'un club à _____
- fréquentant la bibliothèque ou médiathèque de _____
- autre. Précisez : _____

Adresse mail du candidat ou du responsable légal du candidat si celui-ci est mineur :

Adresse postale du candidat ou du responsable légal du candidat si celui-ci est mineur :

Numéro de téléphone (portable ou fixe) du candidat ou du responsable légal du candidat si celui-ci est mineur :

Signature du candidat ou du responsable
légal du candidat si celui-ci est mineur :